

L'an deux mil vingt, le dix-huit juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de la commune.
La séance a été publique.

Présents : Mmes Valérie CHAMBON, Martine PASTOU, Delphine FOUCHER, Sonia RAIMBAULT, Jacqueline BERTHIER et Solenne RAIMBAULT

Mrs Michel BEDU, Jean-Luc RAIMBAULT, Thierry MOINDROT, Paul DOUCET, Olivier EGEE, Gérard LEGER, Joël MENEAU, Jean-Claude DERBIER et Christian CHADEL

Absent : Néant

Monsieur Olivier EGEE a été nommé secrétaire de séance.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué, et de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de dresser une liste de proposition de 24 personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs :

- Madame Danièle THOMAS, Les Egrots, retraitée, née le 10/09/1947
- Monsieur Bernard DOUCET, 4 rue du Champ de la Noue – Les Plessis, retraité, né le 02/03/1955
- Madame Pierrette TERRIER, 63 rue des Chaises – Les Giraults, viticultrice, née le 03/07/1952
- Monsieur Michel BEDU, 31 rue du Champ Pournin – Chezal Girard, viticulteur, né le 24/04/1959
- Monsieur Jacques ALABEURTHE, 10 route de Sancerre, retraité, né le 31/07/1950
- Madame Sonia RAIMBAULT, 7 route de Sancerre, viticultrice, née le 22/11/1967
- Monsieur Claude RIFFAULT, 30 rue des Champs des Prés – Maison Sallé, retraité, né le 18/09/1950
- Madame Martine PASTOU, 22 rue des Champs des Prés – Maison Sallé, viticultrice, née le 31/08/1964
- Monsieur Yann RAIMBAULT, 3 rue du Champ Baudry – Les Plessis, viticulteur, né le 05/03/1981
- Madame Nathalie REVERDY, 8 rue d'Orléans – Maimbray, viticultrice, née le 14/01/1966
- Monsieur Olivier EGEE, 3 rue des Ormes – Petit Chambre, comptable, né le 03/09/1973
- Monsieur Jean-Claude DERBIER, 1 rue de la Chapelle – Chappe, retraité, né le 08/07/1953
- Madame Delphine FOUCHER, 1 route de Subigny – Saint Louis, assistante sociale, née le 25/07/1970
- Monsieur Patrick DOUCET, 1 rue du Bois de Charne – Les Plessis, viticulteur, né le 20/07/1972
- Monsieur Michel NAUDET, Les Egrots, viticulteur, né le 22/03/1963
- Monsieur Julien RAIMBAULT, 10 route de Sury-en-Vaux – Maimbray, viticulteur, né le 28/05/1979
- Monsieur Joël MENEAU, 70 route de Cosne – Tréprot, retraité, né le 31/07/1952
- Monsieur Georges RAIMBAULT, 62 route de Cosne – Tréprot, retraité, né le 29/05/1951
- Madame Raymonde REVERDY, 3 Panquelaine, retraitée, née le 30/11/1947

- Monsieur Michel VATTAN, 2 chemin de l'Ouche Cornu – Maimbray, retraité, né le 11/01/1951
- Monsieur Alain DEZAT, 3 rue d'Orléans – Maimbray, retraité, né le 07/09/1958
- Monsieur Gérard CHAUFFOUR, 34 route de Cosne – Les Chandits, retraité, né le 16/02/1957
- Monsieur Alain GUENEAU, 6 rue de la Fontaine – Maison Sallé, retraité, né le 16/01/1950
- Monsieur Patrick LAUVERJAT, 2 rue du Champ de la Noue – Les Plessis, viticulteur, né le 09/08/1961

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2020

Les membres du Conseil Municipal arrêtent le montant des subventions aux associations pour l'année 2020 comme il suit :

- ADMR	500 €
- Association Anim'âge	150 €
- Bibliothèque du Cher	110 €
- Facilavie	500 €
- Le Souvenir Français	50 €
- Ligue contre le cancer	100 €
- Parents et amis des handicapés du Sancerrois	250 €
- Amicale des Sapeurs-pompiers	400 €
- Rugby Sancerrois	400 €
- Epicerie sociale	500 €
- Jeunes sapeurs pompiers Pays Val Sancerrois	200 €
- Fondation du Patrimoine	75 €
- Sury-Vélo-Passion	400 €
- Judo Club Sancerrois	100 €
- Secours Catholique	50 €
- Tarot club de Sury	100 €
T O T A L	3 885 €

Les crédits nécessaires au versement des subventions seront imputés sur le budget de fonctionnement de la commune au compte 6574.

PROJET DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT ETIENNE : DEMANDE DE SUBVENTION ET PLAN DE FINANCEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, de retenir le projet de restauration de l'église Saint Etienne, ainsi que l'estimatif des travaux et le plan de financement suivant :

Travaux de restauration	668 000.00 €
Maitrise d'œuvre	56 780.00 €
Frais divers	5 220.00 €
TOTAL OPERATION H.T	730 000.00 €
TVA 20 %	146 000.00 €
TOTAL OPERATION T.T.C	876 000.00 €

Le financement de cette opération sera le suivant :

Fonds publics

- Subvention Etat		
DRAC	292 000.00 €	40 %
Fonds incitatif et partenarial (FIP)	109 500.00 €	15 %
- Subvention Collectivités		
Conseil Départemental	146 000.00 €	20 %
Conseil Régional – FIP	109 500.00 €	15 %

Fonds privés		
- Subvention Fondation du Patrimoine	7 500.00 €	1.0 %
- Souscription	7 500.00 €	1.0 %
- Crédit Agricole	2 700.00 €	0.40 %
Apport communal	55 300.00 €	7.6 %
TOTAL FINANCEMENT H.T	730 000.00 €	
TVA 20 %	146 000.00 €	
TOTAL FINANCEMENT T.T.C	876 000.00 €	

En application du décret 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement, et notamment l'article 10-III, le conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter les instances concernées pour les demandes de subvention et donne délégation à Madame le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DESIGNATION DU REFERENT POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par délibération n° 2017.062 en date du 29 juin 2017, le Conseil communautaire a défini les modalités de collaboration, entre la Communauté de Communes du Pays Fort Sancerrois Val de Loire et ses communes membres pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Conformément à cette délibération, il est proposé que chaque conseil municipal désigne une personne référente en charge du PLUi. Ce référent relayera les remarques et commentaires du conseil municipal vers les groupes de travail du PLUi et inversement, devra faire état des avancées de la démarche au conseil municipal.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Madame Valérie CHAMBON comme référente PLUi.

DIVERS

Projets d'animation

Le « Piano du Lac » sera présent sur la commune les 14 et 15 juillet prochain. Les organisateurs viennent visiter le site de l'étang le 25 juin. Les réservations se feront principalement en ligne, mais une billetterie sera également présente sur place.

Monsieur Gérard GODON se produira à l'étang le 07 août.

Le projet Ciné vignes, initié par la maison des Sancerre, est présenté en conseil. Il s'agit d'une projection cinématographique en extérieur, proposé à des communes vigneronnes, dont le coût s'élève à 2500 €. Les communes de Sancerre, Saint-Satur, Verdigny ont répondu favorablement à la sollicitation de la maison des Sancerre. Après discussion, les membres du conseil décident de ne pas donner suite à ce projet.

Ordures ménagères

Monsieur Julien BARBEAU, président du SMICTREM, viendra en mairie le vendredi 19 juin pour étudier à nouveau le projet d'aménagement du terrain de Chappe pour le ramassage des ordures ménagères. Suivant leurs exigences, les travaux d'aménagement seront ré-étudiés.

Un aménagement avec dalle béton et brise-vue sera réalisé par les employés communaux au niveau du dépôt de l'étang. Un 2^{ème} container sera mis à disposition par le SMICTREM.

Terrains de Madame PLAUT

Madame PLAUT a recontacté la mairie pour la viabilisation de ses terrains à Chappe. La commune n'a pas le budget cette année pour permettre d'engager les travaux de viabilisation.

Un projet de construction d'une cave viticole par Madame Aurore DEZAT pourrait venir modifier la délivrance de futurs permis de construire sur ces terrains, une distance minimale étant définie dans notre PLU entre exploitations viticoles et habitations de tiers.

Voirie communale

Le Conseil Départemental autorise à déposer, sur cette année uniquement, un 2^{ème} dossier de subvention. La commission voirie se réunira le mardi 23 juin à 18h30 pour étudier le projet de réfection de la voirie sur la rue en haut du cimetière et sur les chemins des Jardiniers et des Perches à Tréprot. Le SIAEP envisage quant à lui la réfection du réseau d'eau sur la route de Cosne depuis la sortie du bourg jusqu'à la station d'épuration, y compris les raccordements situés sur ces 2 chemins.

Des travaux autour de la croix du cimetière seront à envisager.

Madame Martine PASTOU fait part d'une demande de busage par Monsieur Claude Riffault au niveau de la maison qu'il loue où la présence de rats est signalée.

Questions diverses

La commission bâtiments se réunira le mardi 23 juin à 18h00 pour étudier les devis fournis pour la VMC et l'aménagement extérieur du logement de la boulangerie.

Des stores seront installés à l'école maternelle, côté garderie, par Monsieur Guillot, tapissier à Saint-Satur, pour un montant de 1463.80 € TTC.

Madame le Maire a rencontré Monsieur Eric COTTAT qui exprime son mécontentement quant à la plantation d'une vigne par la famille ROBLIN jusqu'au bord de la route. En conséquence, les engins viticoles tournent sur la route, au niveau du virage du Thou. Il aurait été souhaitable que ce projet soit réalisé avec bon sens, en tenant compte des nuisances possibles envers le voisinage et la situation de la parcelle plantée proche d'un virage qui manque de visibilité. Aucun texte n'obligeant les viticulteurs à prévoir un dégagement sur leur terrain permettant de faire demi-tour, il est difficile de trouver une solution à ce problème.

Le marché du samedi matin sur la place Emile Derbier accueille la boucherie Verdier et le primeur Bodevin. Au vu de la bonne fréquentation, ce marché pourrait être développé, notamment avec la venue d'un fromager. Madame Amélie NAUDET, qui était présente lors du confinement, sera de nouveau sollicitée, Monsieur Olivier EGEA se propose de la rencontrer. Monsieur Romain DUBOIS sera également contacté par Madame Solenne RAIMBAULT. Par contre, un avis défavorable est donné à la boucherie Chevreau pour une venue le mardi ou le jeudi.

Monsieur Christian CHADEL demande s'il est possible de mettre un miroir au croisement des rues de la Chapelle et de Tréprot.

Monsieur Jean-Claude DERBIER demande si une cérémonie sera organisée pour le 14 juillet.

Madame le Maire fait part aux membres du conseil de l'ouverture de la piscine de Saint-Satur au plus tôt le 14 juillet, suite au vote des membres du conseil communautaire (29 pour l'ouverture, 6 contre et 14 abstentions). Les vestiaires resteront fermés, une proposition de créneaux d'1h ou 1h30 a été faite en fonction du protocole sanitaire en cours le jour de la présentation à la communauté de communes le lundi 15 juin, cette proposition peut évoluer en fonction des conditions sanitaires à venir.